



## **L'accompagnement à la scolarité**

Favoriser la réussite scolaire des jeunes gardois, soutenir des actions éducatives, promouvoir l'égalité des chances, autant d'objectifs à atteindre.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 04/11/2024

## **Comment pouvons-nous vous aider ?**

Le dispositif Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) vise à soutenir les actions d'accompagnement pour favoriser la réussite scolaire, éducative et sociale et promouvoir l'égalité des chances. Il se déroule en dehors du temps scolaire.

Le Conseil départemental peut allouer des aides aux associations répondant à l'appel aux projets CLAS.

## **Pour qui ?**

- Enfants scolarisés
- Parents
- Associations

## **Comment en bénéficier ?**

Toute personne ou structure intéressée peut contacter le service jeunesse pour être accompagnée dans le montage de projets.



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.*

*3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*